



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 19 novembre 1996 — N° 54

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

19 novembre 1996

19 novembre 1996

Le mardi 19 novembre 1996

N° 54

La séance est ouverte à 14 h 04.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôt de rapports de commissions

M. Baril (Arthabaska) dépose:

Le rapport de la Commission du budget et de l'administration qui, le 14 novembre 1996, a étudié en détail le projet de loi:

n° 54 Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec – Rapporté sans amendement.

(Dépôt n° 451-961119)

M. Bertrand (Charlevoix) dépose:

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 7, 12 et 14 novembre 1996, a étudié en détail le projet de loi:

n° 35 Loi sur l'équité salariale – Rapporté avec des amendements.

19 novembre 1996

(Dépôt n° 452-961119)

Dépôt de pétitions

Mme Blackburn (Chicoutimi) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 2578 citoyens et citoyennes de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, concernant le loyer des HLM et le nombre de logements sociaux.

(Dépôt n° 453-961119)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 et 63 du Règlement, M. Benoit (Orford) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 525 pétitionnaires de la paroisse Saint-Jean l'Évangéliste, concernant le maintien de l'enseignement religieux dans les écoles.

(Dépôt n° 454-961119)

Conformément à l'article 16 de la *Loi sur l'Assemblée nationale*, M. Paillé (Prévost) informe l'Assemblée de sa démission comme député.

Mme Marois, ministre de l'Éducation, M. Johnson, chef de l'opposition officielle, et M. Dumont (Rivière-du-Loup) prennent la parole.

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

19 novembre 1996

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté, lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition à la séance du 13 novembre 1996, sur la motion présentée par M. Chagnon (Westmount—Saint-Louis). Cette motion se lit comme suit:

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement péquiste qu'il respecte sa signature apposée aux conventions collectives des employés de l'État.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 65 en annexe)

Pour: **107** Contre: **0** Abstention: **1**

Motions sans préavis

M. Baril (Berthier) propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine nationale de la prévention de la toxicomanie, qui a pour thème cette année «Gardons le contact».

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Chagnon (Westmount—Saint-Louis) présente une motion concernant la proposition du gouvernement relative à la réduction des coûts de la main-d'oeuvre dans la fonction publique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

19 novembre 1996

M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 31, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail;
- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 30, Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative.

M. Pinard, vice-président, donne l'avis suivant:

- la Commission de la culture se réunira en séance de travail afin d'entendre les représentants du groupe Vidéotron sur leurs demandes au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) concernant les entreprises de radiodiffusion de CFCF et afin de rédiger son rapport final sur les enjeux du développement de l'inforoute québécoise.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Pinard, vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 20 novembre 1996, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François). Cette motion se lit comme suit:

QUE l'Assemblée nationale déplore l'incapacité du gouvernement péquiste d'élaborer une politique cohérente et efficace de relance de l'économie et de création d'emplois.

AFFAIRES DU JOUR

19 novembre 1996

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Landry, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 14, Loi modifiant la Loi sur le courtage immobilier, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 14 est adopté.

M. Landry, ministre d'État de l'Économie et des Finances, propose que le projet de loi n° 48, Loi modifiant la Loi sur la Société générale de financement du Québec, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 48 est adopté.

Adoption du principe

M. Landry, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 60, Loi modifiant la Loi sur les assurances, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 60 est adopté.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 60 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission du budget et de l'administration.

19 novembre 1996

Adoption

M. Brassard, ministre des Transports et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, propose que le projet de loi n° 49, Loi instituant le Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées à la suite des pluies diluviennes survenues les 19 et 20 juillet 1996, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 49 est adopté.

Adoption du principe

M. Brassard, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 55, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports et le Code de la sécurité routière, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 55 est adopté.

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, le projet de loi n° 55 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation relatif au projet de loi n° 52, Loi modifiant la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments et modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement.

Le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation relatif au projet de loi n° 53, Loi sur les appellations réservées et modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche.

19 novembre 1996

Le rapport est adopté.

À 17 h 46 , M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 04.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Chevrette, ministre des Ressources naturelles, proposant que le principe du projet de loi n° 50, Loi sur la Régie de l'énergie, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 50 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 50 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements relatif au projet de loi n° 46, Loi concernant certains rôles d'évaluation foncière dressés

19 novembre 1996

sous la responsabilité de la Municipalité régionale de comté de Portneuf.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission du budget et de l'administration relatif au projet de loi n° 42, Loi concernant l'harmonisation au Code civil du Québec de certaines dispositions législatives d'ordre fiscal.

Un débat s'ensuit.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Williams (Nelligan) dépose:

Copie d'une lettre, en date du 17 octobre 1996, adressée à M. Roger Bertrand, ministre délégué au Revenu, par M. Claude Masse, Bâtonnier du Québec, relativement à la Loi concernant l'harmonisation au Code civil du Québec de certaines dispositions législatives d'ordre fiscal.
(Dépôt n° 455-961119)

Le débat terminé, le rapport est adopté.

Adoption du principe

M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, informe l'Assemblée que Son Excellence le lieutenant-gouverneur recommande l'étude du projet de loi n° 41, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant les contrats d'assurance de responsabilité de certains établissements, et il propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 41 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 41 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

19 novembre 1996

Débats de fin de séance

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance adressés à M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux par M. Marsan (Robert-Baldwin):

- le premier, sur une question concernant l'inscription du Betaseron sur la liste des médicaments assurés;
- le deuxième, sur une question concernant les indemnités de départ consenties aux cadres du secteur de la santé.

À 21 h 36, M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 20 novembre 1996, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

ANNEXE

VOTES PAR APPEL NOMINAL

Sur la motion de M. Chagnon (Westmount—Saint-Louis) présentée lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition à la séance du 13 novembre 1996:

19 novembre 1996

(Vote n° 65)

POUR - 107

Barbeau	Copeman	Lefebvre	Vallières
Baril	Côté	Lelièvre	Vermette
<i>(Arthabaska)</i>	Cusano	Léonard	Williams
Baril	Delisle	LeSage	
<i>(Berthier)</i>	Désilets	Létourneau	
Beaudet	Deslières	Loiselle	
Beaudoin	Dion	Maciocia	
Beaulne	Dionne	Malavoy	
Beaumier	Dionne-Marsolais	Marois	
Bégin	Doyer	Marsan	
Bélanger	Facal	Ménard	
<i>(Anjou)</i>	Farrah	Middlemiss	
Bélanger	Filion	Morin	
<i>(Mégantic-Compton)</i>	Frulla	<i>(Dubuc)</i>	
Benoit	Gagnon	Morin	
Bergman	Gagnon-Tremblay	<i>(Nicolet-Yamaska)</i>	
Bertrand	Garon	Mulcair	
<i>(Charlevoix)</i>	Gaulin	Ouimet	
Bertrand	Gautrin	Paquin	
<i>(Portneuf)</i>	Gauvin	Paradis	
Bissonnet	Gendron	Paré	
Blais	Gobé	Payne	
Boisclair	Harel	Pelletier	
Bordeleau	Houda-Pepin	Perreault	
Bouchard	Johnson	Poulin	
Boucher	Jolivet	Rioux	
Boulerice	Jutras	Rivard	
Bourbeau	Kelley	Robert	
Brassard	Kieffer	Rochon	
Brien	Lachance	Saint-André	
Campeau	Lafrenière	Signori	
Caron	Landry	Simard	
Carrier-Perreault	<i>(Bonaventure)</i>	<i>(La Prairie)</i>	
Chagnon	Landry	Simard	
Charbonneau	<i>(Verchères)</i>	<i>(Richelieu)</i>	
<i>(Bourassa)</i>	Laporte	Sirros	
Charest	Laprise	Thérien	
Cherry	Laurin	Trudel	
Chevrette	Leduc	Vaive	

19 novembre 1996

CONTRE - 0

ABSTENTIONS - 1

Dumont